

DEPARTEMENT DE LA CORREZE

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL DE HAUTE-CORRÈZE
COMMUNAUTÉ

COMMUNE DE PEYRELEVADE

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE
ECHELLE : 1/10 000

PRESCRIPTION : 30 mars 2017
DEBAT SUR LE PADD : 23 janvier 2020
ARRÊT : 9 décembre 2021
ENQUÊTE PUBLIQUE : Du 30 mai au 1er juillet 2022
APPROBATION :

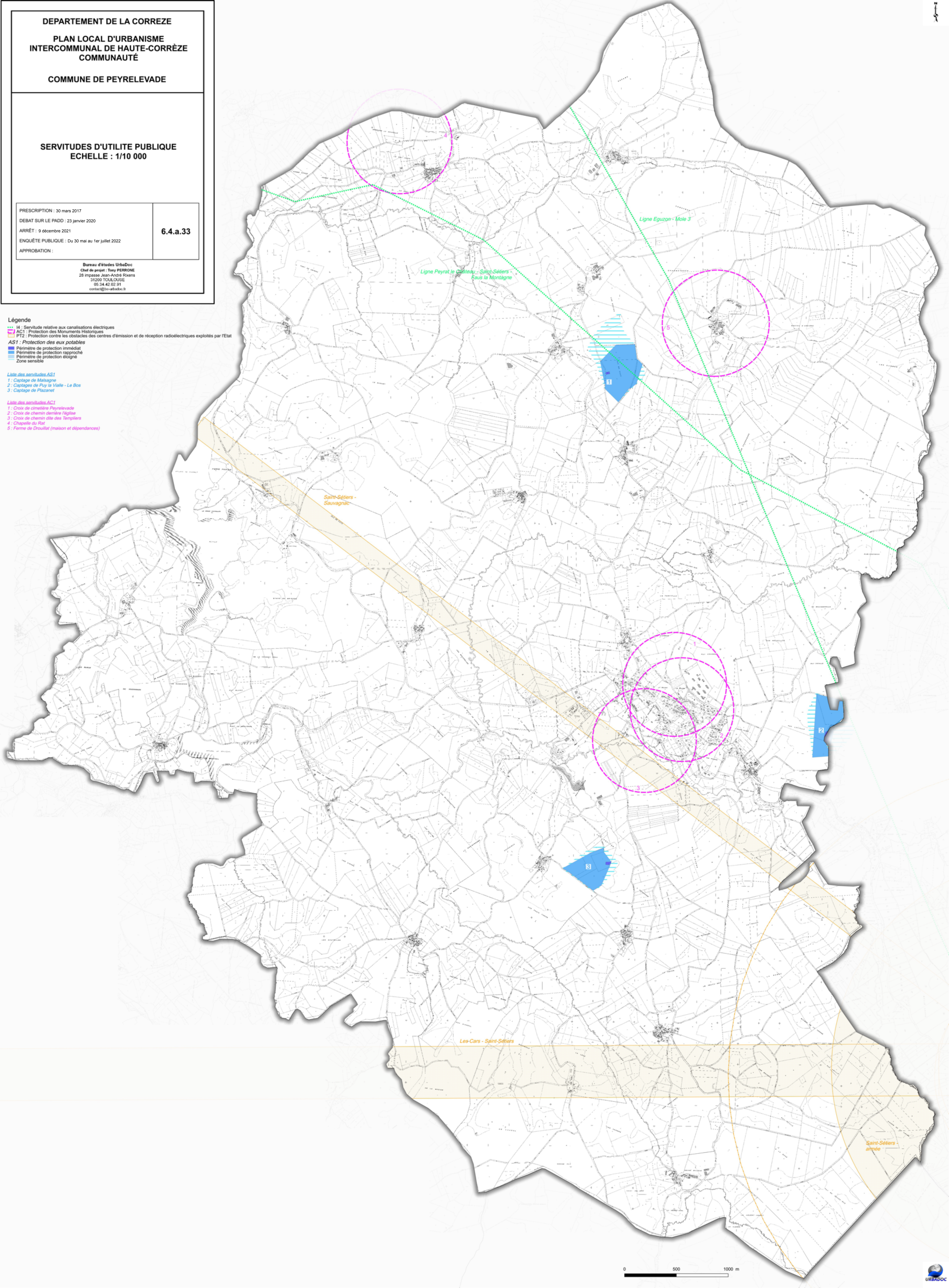
6.4.a.33

Bureau d'études UrbaDoc
Chef de projet : Tony PERRONE
28 Impasse Jean-André Rivens
31200 TOULOUSE
05 34 42 02 91
corban@uradoc.fr

Légende
--- I4 : Servitude relative aux canalisations électriques
--- AC1 : Protection des Monuments Historiques
--- PT2 : Protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception radioélectriques exploités par l'Etat
AS1 : Protection des eaux potables
■ Périmètre de protection immédiat
■ Périmètre de protection rapproché
■ Périmètre de protection éloigné
■ Zone sensible

Liste des servitudes AS1
1 : Captage de Malsagne
2 : Captages de Puy la Vialle - Le Bos
3 : Captage de Pizarnet

Liste des servitudes AC1
1 : Croix de cimetière Peyrelevalde
2 : Croix de chemin derrière l'église
3 : Croix de chemin dille des Templiers
4 : Chapelle du Rat
5 : Ferme de Drouillat (maison et dépendances)



0 500 1000 m

